

Chiffre d'affaires de 30,3 M€ au 1^{er} semestre 2023/2024

MND (Euronext Growth – FR00140050Q2 – ALMND), groupe industriel français spécialiste de la mobilité par câble, des systèmes d'enneigement, de la sécurité en montagne et des infrastructures de loisirs à sensations, publie son chiffre d'affaires consolidé au titre du 1^{er} semestre de l'exercice 2023/2024 (période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2023).

ACTIVITÉ DU 1^{ER} SEMESTRE DE L'EXERCICE 2023/2024

En M€ - Normes IFRS Données consolidées non auditées	1 ^{er} semestre 2022/2023	1 ^{er} semestre 2023/2024	Variation
Chiffre d'affaires	49,3	30,3	-38%
dont Enneigement & Remontées mécaniques	34,6	18,2	-47%
dont Sécurité & Loisirs	14,7	12,1	-17%

À l'issue du 1^{er} semestre 2023/2024 (clos le 31 décembre 2023), MND a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 30,3 M€, en repli de -38% par rapport au 1^{er} semestre 2022/2023.

Plusieurs facteurs ont contribué au recul de l'activité au 1^{er} semestre 2023/2024, notamment :

- **Le décalage dans le démarrage du projet de Chimgan en Ouzbékistan**, avec une montée en charge moins rapide qu'envisagée initialement au 1^{er} semestre 2023/2024, pour des raisons administratives locales aujourd'hui résolues, qui devrait toutefois être rattrapée pour partie au cours du 2nd semestre de l'exercice.

Pour rappel, MND a remporté l'appel d'offres international pour l'aménagement 4 saisons du site de Chimgan en Ouzbékistan pour un montant total de 100 M€ co-financé par un prêt intergouvernemental de l'État français encadré par l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques). Ce contrat majeur prévoit la conception, l'étude, la fabrication et l'installation de nombreux équipements au cours des trois prochaines années, dont une télécabine débrayable 10 places, un téléphérique va-et-vient de 80 places, deux télésièges pinces fixes 4 places, etc.

- **La fin du contrat de partenariat industriel et commercial entre les groupes MND et Bartholet** (effectif depuis le 12 décembre 2023), occasionnant une baisse d'activité en matière de projets de transport par câbles. Si les commandes en cours d'exécution ne sont pas remises en cause, MND estime que le non-respect par Bartholet de multiples obligations contractuelles a occasionné la perte de nombreuses prises de commandes sur les gammes d'appareils débrayables.

Les modalités de fin du contrat de partenariat font actuellement l'objet d'un litige entre MND et Bartholet.

ÉVOLUTION DU 1^{ER} SEMESTRE 2023/2024 PAR PÔLES D'ACTIVITÉ

Le pôle **Enneigement & Remontées mécaniques** a réalisé un chiffre d'affaires semestriel de 18,2 M€, en recul de -47% par rapport à un 1^{er} semestre 2022/2023 soutenu. L'avancement de plusieurs projets, dont le nouveau téléphérique urbain et touristique de la ville de Huy en Belgique, a néanmoins permis de poursuivre le déploiement de l'activité, notamment à l'international.

Le pôle **Sécurité & Loisirs** a enregistré un chiffre d'affaires semestriel de 12,1 M€, contre 14,7 M€ un an plus tôt, soit un recul de -17%. Si les activités en matière d'équipements de prévention des avalanches et des risques naturels sont quasi-stables, les équipements de sécurité de pistes et les activités loisirs 4 saisons ont pâti d'un ralentissement des investissements des opérateurs des domaines skiables pour la saison d'hiver 2023/2024.

Par zones géographique, la répartition du chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2023/2024 est la suivante :

- 59% de l'activité réalisée en France (contre 49% sur l'ensemble du dernier exercice 2022/2023) ;
- 34% en Europe hors France (vs. 8% en 2022/2023), porté par les facturations du contrat Chimgan ;
- 23% dans le reste du monde (vs. 43% en 2022/2023), avec un recul marqué aux Etats-Unis et en Chine.

CARNET DE COMMANDES DE 126,7 M€ AU 31 DÉCEMBRE 2023

Au 31 décembre 2023, le carnet de commandes fermes s'élevait à 126,7 M€, en forte progression par rapport au 31 décembre 2022 (67,9 M€), et contre 143,0 M€ au 30 juin 2023.

Les commandes à facturer sur le 2nd semestre de l'exercice 2023/2024 (qui sera clos le 30 juin 2024) représentaient 50,5 M€ au 31 décembre 2023.

PERSPECTIVES

Les comptes du 1^{er} semestre devraient être marqués par un bon niveau du taux de marge brute, sous l'effet des premières facturations du contrat Chimgan et d'un mix activités favorable, mais un EBITDA ajusté¹ négatif sous l'effet du repli de l'activité.

MND anticipe de renouer avec une croissance soutenue au 2nd semestre de l'exercice 2023/2024 (du 1^{er} janvier au 30 juin 2024) mais du fait du retard pris au 1^{er} semestre, le Groupe ne sera probablement pas en mesure de dépasser le cap des 100 M€ de chiffre d'affaires annuel en 2023/2024, ni d'enregistrer une amélioration marquée de sa rentabilité (EBITDA ajusté) sur l'ensemble de l'exercice.

Postérieurement à la clôture du 1^{er} semestre 2023/2024, MND a mis en place avec Cheyne Capital une nouvelle ligne de financement, par émission d'obligations simples, d'un montant de 10 M€, visant à financer son plan de croissance et d'investissement pour le 2nd semestre de l'exercice en cours et le 1^{er} semestre de l'exercice 2024/2025.

Ces fonds viennent également compléter la finalisation du plan stratégique "**Succeed Together 2024**", avec le développement des nouvelles lignes de produits et des projets dédiés au transport par câbles

¹ EBITDA ajusté : L'EBITDA ajusté désigne le bénéfice avant que n'en soit soustrait les intérêts, les impôts et taxes, les dotations aux amortissements, les provisions sur immobilisations (mais après dotations aux provisions sur stocks et créances clients) et l'ajustement des éléments exceptionnels à caractère non récurrent.

afin de tirer parti de l'accroissement des capacités industrielles de MND au sein des nouveaux espaces de fabrication et d'assemblage construits en France.

Enfin le Groupe rappelle qu'il présentera de nombreuses nouveautés lors de Mountain Planet, le salon de l'aménagement en montagne qui se tiendra du 16 au 18 avril 2024 à Grenoble, notamment dans les solutions de transport par câble de nouvelle génération, visant à offrir aux acteurs de la montagne et aux opérateurs de transports publics, des solutions éprouvées, performantes et Made in France de mobilité par câbles.

AGENDA FINANCIER

- Résultats semestriels 2023/24 : **30 avril 2024**

La publication interviendra après la clôture des marchés d'Euronext Paris.

À propos de MND

MND est un groupe industriel français spécialiste de la mobilité par câble, des systèmes d'enneigement, de la sécurité en montagne et des infrastructures de loisirs à sensations. Avec plus de 3 000 clients dans 49 pays, MND contribue au quotidien sur ses 4 cœurs de métiers à la mobilité, aux loisirs et à la sécurité de tous en proposant des solutions éprouvées et durables issues de son expérience en montagne. Basé en Savoie, MND compte près de 300 collaborateurs et s'appuie sur 12 implantations internationales ainsi que 28 distributeurs pour développer ses activités dans le monde. MND est coté sur le marché Euronext Growth à Paris (FR00140050Q2 – ALMND).

Contact

Relations Presse – Alexandre Bérard
+33 (0)6 45 42 95 46 – alex@alternativemedia.fr

Relations Presse financière – Serena Boni
+33 (0)4 72 18 04 92 – sboni@actus.fr

Relations Investisseurs – Mathieu Omnes
+33 (0)1 53 67 36 92 – momnes@actus.fr



EXPERTISE
Made in the Alps

ROPEWAYS ▪ SNOW ▪ SAFETY ▪ LEISURE

Annexes

Définitions d'indicateurs financiers non codifiés par des organismes de normalisation comptable

Cette section présente les indicateurs financiers utilisés par le Groupe qui ne sont pas codifiés par des organismes de normalisation comptables.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes représente le chiffre d'affaires non encore reconnu sur des commandes déjà reçues (bon de commandes ou contrats signés) et prend en compte la norme IFRS15.

Le carnet de commandes à la clôture d'un exercice est calculé comme suit : carnet de commandes à l'ouverture de l'exercice + nouvelles commandes reçues au cours de l'exercice – annulations de commandes enregistrées au cours de l'exercice – chiffre d'affaires reconnu sur l'exercice.

Le carnet de commandes peut également varier du fait des variations du périmètre de consolidation, des ajustements de prix contractuels et des effets de conversion de devises étrangères.

EBITDA ajusté

Le Groupe suit l'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization) ajusté comme indicateur de performance afin de mesurer la performance du Groupe indépendamment de sa politique de financement et d'amortissement.

L'EBITDA ajusté désigne le bénéfice avant que n'en soit soustrait les intérêts, les impôts et taxes, les dotations aux amortissements, les provisions sur immobilisations (mais après dotations aux provisions sur stocks et créances clients) et l'ajustement des éléments exceptionnels à caractère non récurrent.